

Battue au sanglier sur les parcelles communales.

Le 4 novembre 2025



Une battue au sanglier afin de réguler la population en surnombre sera organisée sur deux parcelles communales:

- la parcelle boisée située entre la sente des gendarmes et la route de Menucourt.
- l'ancienne pépinière située à la sortie du village en allant vers Vauréal.

Cette battue aura lieu **le mardi 4 novembre à partir de 8h.**

Les riverains seront également prévenus par courrier.

Cette action est complémentaire aux chasses organisée par le département du Val d'Oise sur le massif de l'Hautil dont la première aura lieu le **14 novembre 2025.**

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est fortement déconseillé de se rendre dans la forêt lors des journées de chasse.

Contact

Mairie de Boisemont

Mail: mairie@ville-boisemont.fr